

pour les élèves internes, externes et demi-pensionnaires des classes de :

3^{ème}EA

2^{nde} GT et 2^{ndes} PRO

Lundi 2 septembre 2024 à partir de 8h30

- **8h30** : accueil administratif et installation à l'internat
- **11h15** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée
- **12h15** : repas des élèves
- **13h30 - 17h00** : Prise en charge des élèves par le professeur principal et les enseignants de la classe
- **17h00** : goûter et activités favorisant l'intégration.
- **A partir de 20h00** : pour les élèves internes de 3^{ème} et de 2^{nde}, réunion de présentation du fonctionnement de l'internat avec les CPE (fosse du foyer ou amphithéâtre).

L'emploi du temps prend effet à compter du mardi 3 septembre à 8h00.

pour les élèves internes, externes et demi-pensionnaires des classes de :

1^{ère} STAV et 1^{ère} PRO

Mardi 3 septembre 2024 à partir de 8h30

- **8h30** : accueil administratif et installation à l'internat
- **11h15** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée
- **13h30 - 14h30** : présentation de l'année scolaire par le professeur principal
- **A partir de 17h30** : pour les nouveaux élèves internes de 1^{ère}, réunion de présentation du fonctionnement de l'internat avec les CPE (fosse du foyer ou amphithéâtre).

L'emploi du temps prend effet à compter du mardi 3 septembre à 14h30

pour les élèves internes/externes :demi-pensionnaires des classes de :

Term STAV

Term PRO

Mardi 3 septembre 2024 à partir de 14h00

- **14h00** : accueil administratif et installation à l'internat
- **16h30** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée

**L'emploi du temps prend effet à compter du mercredi 4 septembre à 9h00
(8h00 – 9h00 : prise en charge par le professeur principal)**



Informations générales

- Les horaires de rentrée sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée.
- Aucun élève ne peut être accueilli la veille de la rentrée scolaire de sa classe.
- La présence des familles à la réunion d'information le jour de rentrée est fortement conseillée.
- Tous les élèves doivent être en possession, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique et Sportive, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations transmises dans les listes de fournitures téléchargeables sur le site internet de l'établissement).
- **Les apprenants doivent être munis dès la rentrée de la carte jeune délivrée par la Région Occitanie.**

Pensez à demander la carte jeune sur le site internet de la Région Occitanie (conservez votre identifiant et votre mot de passe).

La carte jeune est indispensable :

pour les passages au self

pour recevoir les livres et les tenues professionnelles.

Notre lycée étant labellisé « lycée numérique », la carte jeune est également indispensable pour que les élèves de 2^{nde} puissent bénéficier de l'ordinateur portable offert par la Région Occitanie.

Les manuels scolaires seront distribués durant les deux premières semaines de septembre.

Les tenues professionnelles pour les élèves de 3^{ème} et 2^{nde} PRO seront distribuées durant le mois de septembre.